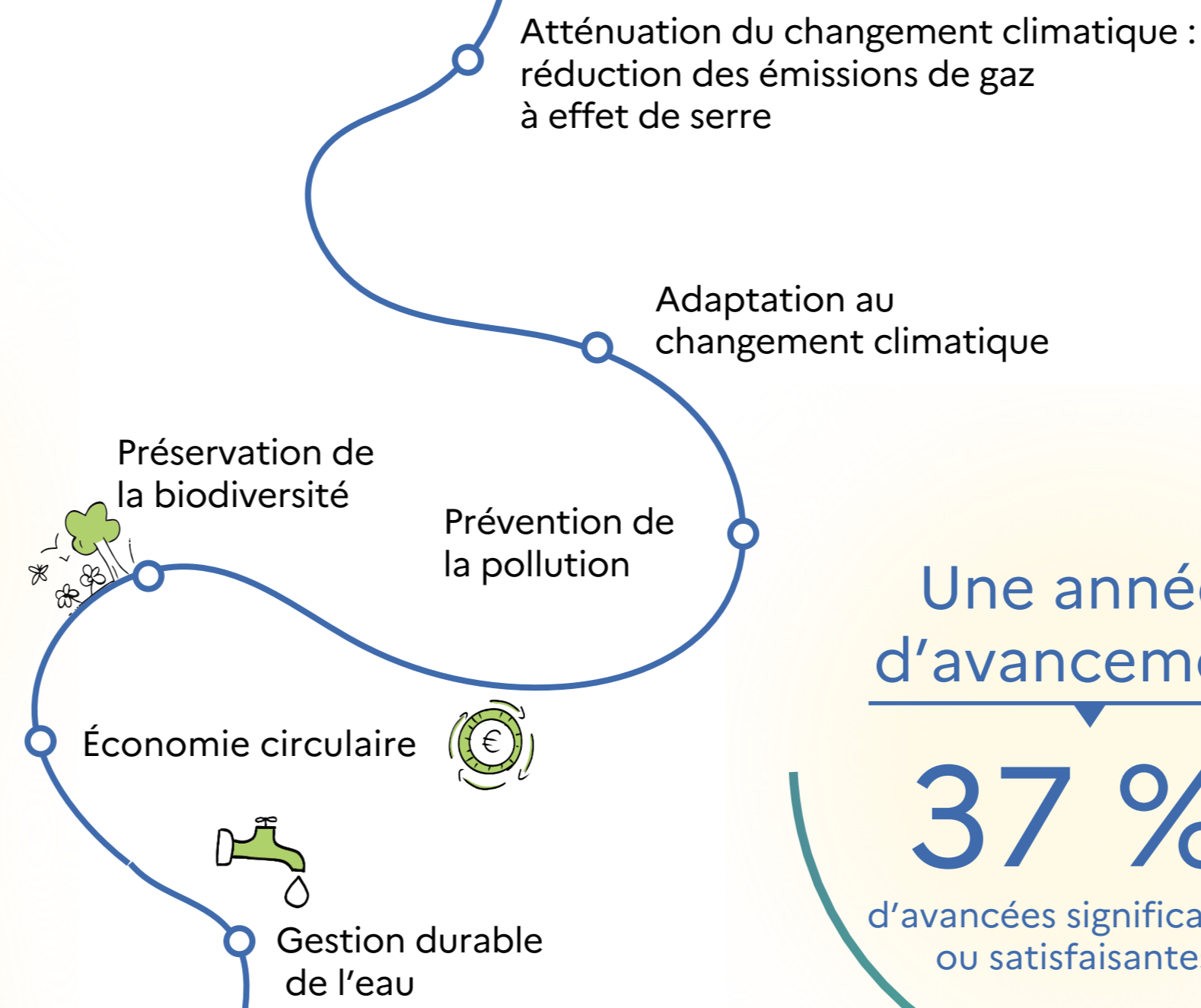


La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

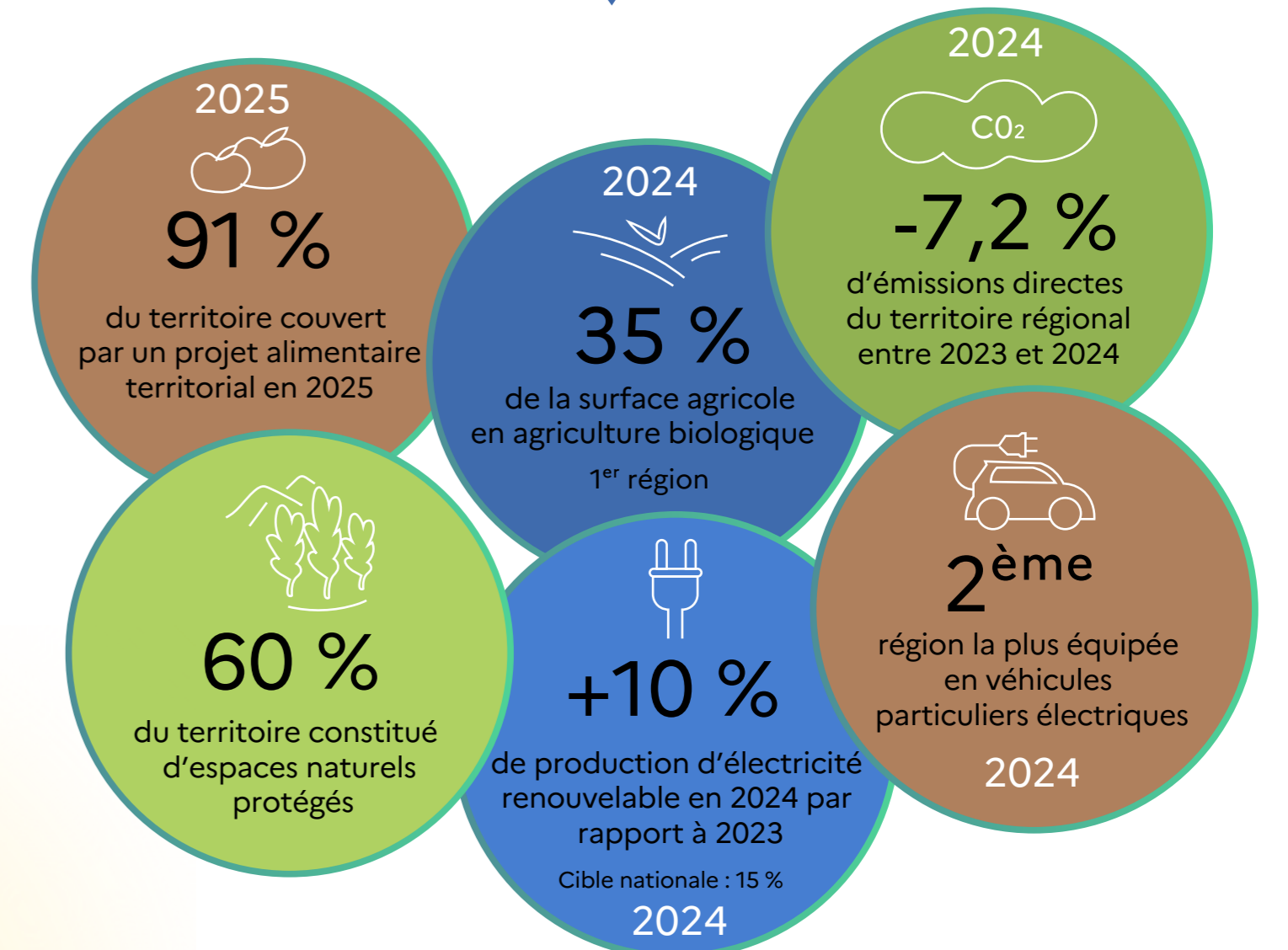
Le plan de transformation écologique et énergétique, c'est quoi ?



Un plan qui répond à 6 enjeux



Avancées clés



Une année d'avancement

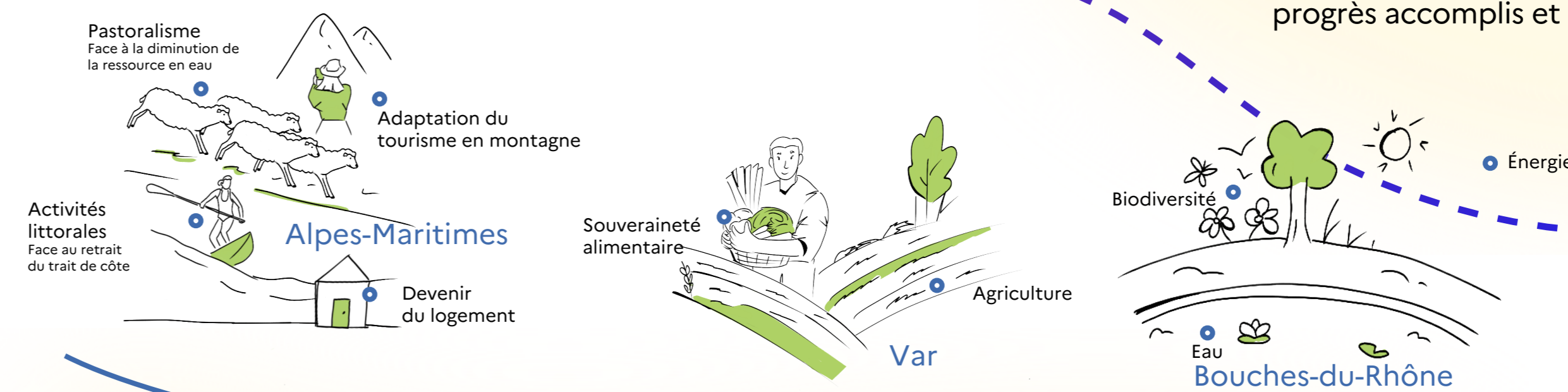
37 % d'avancées significatives ou satisfaisantes



Mesurer et rendre lisibles les avancées

Le tableau de bord de la planification écologique constitue un outil de suivi et de mobilisation collective, conçu pour informer les décideurs, les partenaires et les citoyens sur les progrès accomplis et les efforts restant à fournir

Mise en œuvre et intégration d'un volet primordial : l'adaptation au changement climatique



Des réunions départementales pour des actions ancrées dans les réalités territoriales



Suivi et évaluation



100 + participants à chaque réunion

2022
Signature du protocole entre l'État et la Région
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur devient région pilote de la planification écologique

2023
État des lieux



L'engagement des acteurs



117 signataires

59 contributions

- État
- Collectivités
- Autres acteurs publics
- Associations et fédérations
- Acteurs privés



Élaboration du plan

